

DIRECTION JURIDIQUE
EVOLUTION DE L'ORGANISATION

La Commande Publique est en phase d'évolution quant à son organisation et la Direction Juridique joue en la matière un rôle majeur dans la coordination des actions, le traitement des procédures et le contenu rédactionnel des marchés.

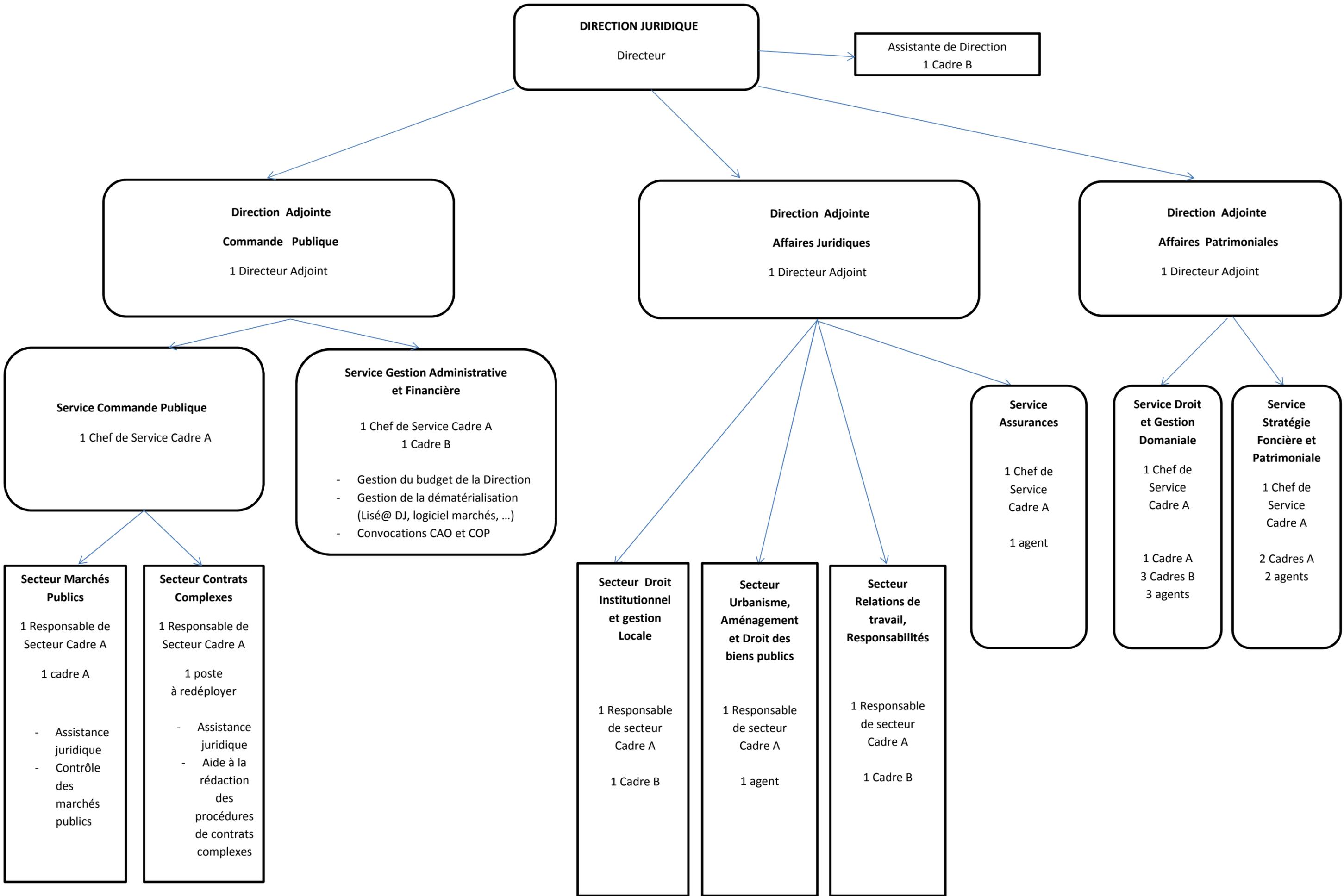
Pour ce faire, le Service de la Commande Publique qui intègre le traitement des marchés publics et suivi des contrats complexes évolue en Direction Adjointe, laquelle sera supervisée pour ces deux secteurs par un cadre A Chef de Service.

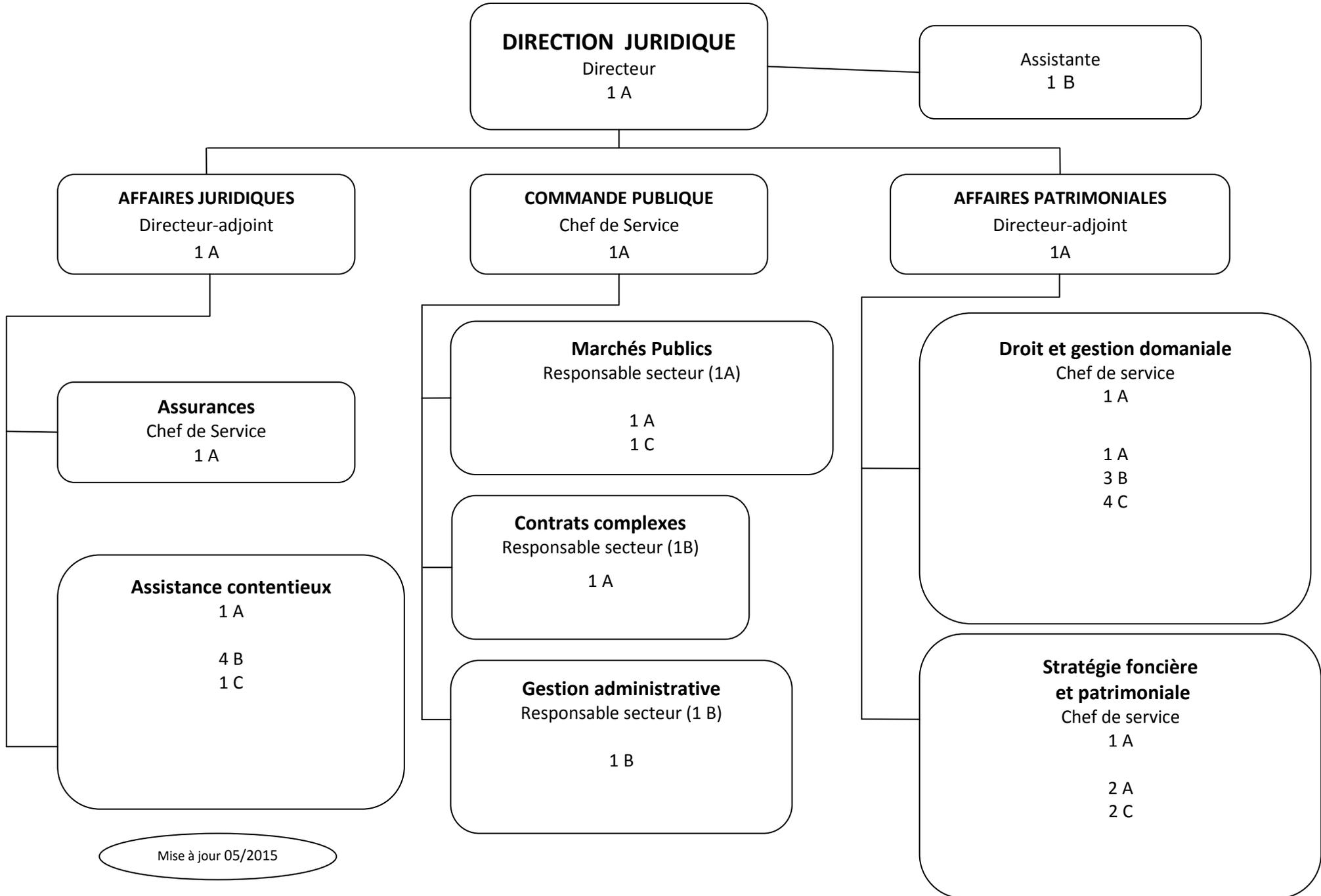
Les secteurs Marchés Publics et Contrats Complexes sont regroupés au sein du service Commande Publique.

Le Secteur « Gestion Administrative » devient Service piloté par un Chef de Service qui assurera la transversalité sur l'ensemble de la Direction, en matière de gestion budgétaire, de dématérialisation et de suivi des sites intra et internet.

La Direction Adjointe de la Commande Publique et la Direction Adjointe des Affaires Juridiques seront gérées avec des effectifs en binômes de manière à assurer une continuité de traitement des dossiers.

Cette organisation doit permettre d'adapter l'organisation de la direction à l'évolution des missions qu'elle exerce.





Mise à jour 05/2015